

connaissance et croyance, et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie en vertu de l'Acte relatif aux serments extra-judiciaires."

SAMUEL CRANE.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }
dans le comté de York, ce 11e jour }
d'avril, 1888.

W. B. RAYMOND,

Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.

Dans l'affaire de l'Enquête devant un comité de la Chambre des Communes au sujet des soi-disant "Coalitions."

Je, Ralph E. Gibson, de la cité de Toronto, dans le comté de York et la province d'Ontario, marchand de charbon, déclare solennellement que je suis le président de la Compagnie de Houille de Conger, marchands de charbon dans la cité de Toronto, et que j'ai été engagé dans ce genre d'affaires pendant les deux dernières années, que je suis membre de la "Section du Charbon de la Chambre de Commerce de Toronto," que j'ai lu l'exposé ci-annexé qui doit être soumis au dit comité, et que j'ai connaissance des faits et des circonstances qui y sont mentionnés, et je déclare que je suis convaincu qu'ils sont vrais au meilleur de ma connaissance et croyance, et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie, en vertu de "l'Acte relatif aux serments extra judiciaires."

RALPH E. GIBSON.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }
dans le comté de York, ce 10e jour }
d'avril, 1888.

A. R. CREELMAN,

Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.

Dans l'affaire de l'Enquête devant un comité de la Chambre des Communes au sujet des soi-disant "Coalitions."

Je, John Keith, de la cité de Toronto, dans le comté de York et la province d'Ontario, marchand de charbon, déclare solennellement que je suis commerçant de charbon dans la cité de Toronto et que j'ai été activement engagé dans ce genre d'affaire pendant les quatorze dernières années environ, que je suis membre de "la Section du Charbon de la Chambre de Commerce de Toronto," que j'ai lu l'exposé ci-annexé qui doit être soumis au dit comité, et que j'ai connaissance des faits et des circonstances qui y sont mentionnés; et je déclare que je suis convaincu qu'ils sont vrais au meilleur de ma connaissance et croyance, et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie, en vertu de "l'Acte relatif aux serments extra-judiciaires."

JOHN KEITH.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }
dans le comté de York, ce 10e jour }
d'avril, 1888.

A. R. CREELMAN,

Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.

Dans l'affaire de l'Enquête devant un comité de la Chambre des Communes au sujet des soi-disant "Coalitions."

Je, John R. Bailey de la cité de Toronto, dans le comté de York et la province d'Ontario, marchand de charbon, déclare solennellement que j'ai été activement en-